



AHSSEA

Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

(Reconnue d'Utilité Publique –Décret du 6-7-1962 - J.O. du 11-7-1962)

Rapport d'activité

2 0 2 1

AHSSEA

Service de Prévention Spécialisée

Service de Prévention Spécialisée

34 Route de St-Loup
70000 VESOUL

☎ 03 84 75 21 74

📠 03 84 76 82 67

prevention.specialisee.70@ahssea.fr

prevention.specialisee.vesoul@ahssea.fr

5A, rue de Lorraine
70100 GRAY

Tél : 03 84 64 81 20

prevention.specialisee.gray@ahssea.fr

25, rue Anatole France
70200 LURE

Tél : 03 84 30 13 49

prevention.specialisee.lure@ahssea.fr

11 bis, rue Courbet
70400 HÉRICOURT

Tél : 03 84 27 53 68

prevention.specialisee.herincourt@ahssea.fr

INTRODUCTION

L'année 2021, impactée par le contexte sanitaire toujours éprouvant pour tous, a confirmé le fait que les professionnels ont su faire preuve d'adaptation et ont confirmé leur investissement et leur mobilisation auprès des mineurs et des familles.

Au sein du service de prévention spécialisée - dont il est à noter la nouvelle dénomination actée en 2021 (en lieu et place du "Club et équipes de prévention spécialisée") - les conditions d'intervention ont été modifiées par les exigences en termes de jauges pour l'accueil et le transport, mais également par l'obligation vaccinale pour l'accès à bon nombre d'établissements et structures, alors même que les jeunes n'y sont, pour la plupart, pas favorables.

Cette année, l'équilibre apporté par les différents recrutements des années précédentes, a dû être réévalué en raison de l'absence longue durée de la Cheffe de Service Éducatif.

Dans ces circonstances, les axes de travail énoncés pour 2021, ont tout de même pu se mettre en œuvre, ou débuter pour certains, et se poursuivront en 2022. Le service s'est inscrit dans la dynamique relevant d'une "dimension pôle", et ce afin de répondre à la nécessaire qualité de notre intervention et aux exigences légales de notre secteur : réécriture des projets de service, réécriture du livret d'accueil, harmonisation de différents outils éducatifs, participation des mineurs et des familles.

Les relations partenariales se sont poursuivies au sein des différents sites Vesoul, Gray, Lure, Héricourt. Des conventions partenariales ont pu être signées avec différents acteurs et institutions. D'autres seront formalisées en 2022. Le décloisonnement interservices mais également inter-institutions s'est renforcé. Des professionnels ont pu participer à des présentations par des partenaires invités lors de réunions d'équipe d'autres services du pôle. L'action sera poursuivie et étendue en 2022 au sein de tous les services.

Des groupes de travail au titre des projets associatifs et transversaux ont également débuté, et se poursuivront en 2022, et ce afin d'améliorer la qualité de notre intervention, de permettre une diversification de l'offre de service, d'assurer un développement des compétences des professionnels, d'assurer une amélioration des conditions de travail, et de répondre, tant aux orientations du schéma départemental qu'aux enjeux du secteur : acquisition d'un logiciel de l'utilisateur informatisé dédié à la Prévention Spécialisée, projets interservices et inter-pôles permettant une réponse adaptée et d'assurer une continuité de la prise en charge – et ce dans le respect des principes d'intervention propres à la prévention spécialisée - actions de formations, élaboration des fiches de postes, création de nouveaux outils et amélioration continue des pratiques et de l'intervention éducative.

PRESENTATION DE LA PREVENTION SPECIALISEE ET CADRE LÉGAL

La pratique se construit depuis les années 50, lorsque pour la première fois des bénévoles et des éducateurs font la démarche d'aller "hors les murs" rencontrer un public jeune, marginalisé ou en voie de marginalisation. C'est dans le contexte social et professionnel en pleine mutation, des années 50-60 que l'arrêté du 7 janvier 1959 donne ses premiers financements officiels et sa légitimité à la prévention spécialisée.

L'arrêté du 4 juillet 1972 qui donne ensuite son identité à la prévention spécialisée.

Par les lois du 5 mars 2007 et du 16 mars 2016, elle voit ses missions confirmées et renforcées dans le cadre de la protection de l'enfance, au titre notamment du code de l'action sociale et des familles (CASF).

LE SERVICE

Le service de prévention spécialisée de l'AHSSEA est financé par le Conseil Départemental de Haute-Saône.

Le territoire d'intervention du service est inchangé : les quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- Gray, quartier des Capucins,
- Héricourt, quartier des Chenevières,
- Lure, quartier du Mortard,
- Vesoul, quartier des Rêpes-Montmarin.

Point d'importance à relever : malgré une labellisation quartier prioritaire de la politique de la Ville du quartier du Messier à Luxeuil-les-Bains, nous ne sommes pas mandatés pour y intervenir.

LE PERSONNEL ET LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'ENCADREMENT HIERARCHIQUE

Mme Amandine CERESER Directrice du pôle protection de l'enfance milieu ouvert a pris ses fonctions en janvier 2021 ;

Mme Loane Ghielmetti, chef de service éducatif, 1 ETP : absente à compter du mois de juin 2021

L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Mme Aurore Mazza, psychologue chercheuse, 0,40 ETP intervenant en prestataire extérieure

LE PERSONNEL EDUCATIF

- À Vesoul :

M. Manuel Figueiredo, moniteur-éducateur, 1 ETP

M. Romain Franceschini, éducateur socio-culturel, 1 ETP

M. Gaël Martin, éducateur spécialisé, 1 ETP

- À Gray :

Mme Valérie Parietti, éducatrice spécialisée, 1 ETP

- À Lure :

M. Ali Sahab, éducateur spécialisé, 1 ETP

- À Héricourt :

M. Rida Herradi, éducateur spécialisé, 1 ETP

Mme Flore Juin, éducatrice spécialisée, 1 ETP : sur le départ en fin d'année 2021

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Mme. Youphine Morand, secrétaire, 1 ETP

M. Franck Didier, agent technique, 1 ETP : a rejoint les services de la direction générale en fin d'année.

LES FORMATIONS

- Mme Ghielmetti : diplôme d'état d'ingénierie sociale à compter de septembre 2020 en partenariat avec l'école supérieure européenne de l'intervention sociale - ESEIS – de Strasbourg, l'école supérieure de praxis sociale de Mulhouse et la faculté des sciences sociales de Strasbourg ;
- M. Didier : habilitation électrique BO-HOV-B2V-BR-BC, les 20 et 21 avril 2021
Formation incendie le 07 juin 2021
- M. Figueiredo : SYNDEX - élus CSE SSCT les 14-15 et 19 janvier 2021
Formation incendie le 07 juin 2021
APSN "la rue numérique" du 28 au 30 septembre 2021
- M. Franceschini : formation incendie le 18 juin 2021
APSN "la Rue numérique" du 28 au 30 septembre 2021
Formation SST les 15 et 17 décembre 2021
- Mme Ghielmetti : formation incendie le 07 juin 2021
word perfectionnement le 16 juin 2021
- M. Herradi : formation incendie le 07 juin 2021
- Mme Juin : M. Herradi : formation incendie le 07 juin 2021
SIFCO "refus de soins" les 01 et 02 juillet 2021
APSN "la rue numérique" du 28 au 30 septembre 2021
- M. Martin : formation incendie le 07 juin 2021
APSN "la Rue numérique" du 28 au 30 septembre 2021
- Mme Mazza : APSN "la rue numérique" du 28 au 30 septembre 2021
- Mme Morand : formation incendie le 07 juin 2021
FOCAT le 22 juin 2021
- M. Sahab : SYNDEX - élus CSE SSCT les 14-15 et 19 janvier 2021
Formation incendie le 07 juin 2021
APSN "la rue numérique" les 29 et 30 septembre 2021

LES LOCAUX

ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Notre service est locataire de locaux à :

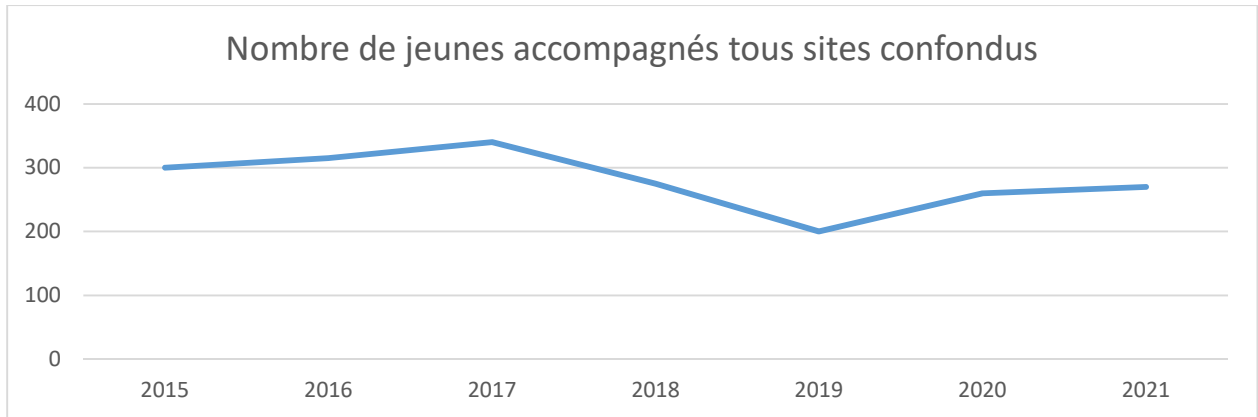
- Héricourt : 11 bis, rue Gustave Courbet
- Lure : 25 rue Anatole France
- Gray : 5A, rue de Lorraine

Il est propriétaire des locaux à Vesoul.

À Lure, les locaux sont accessibles et bénéficient de toilettes adaptées ; à Gray, seul le sas d'entrée est accessible à des personnes en fauteuil roulant ; à Héricourt, les locaux ne sont pas accessibles à des personnes en fauteuil roulant.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans le bâtiment dont nous sommes propriétaires à Vesoul du côté de l'accueil du public, la "Cabane", est achevée depuis 2015 ; le local est équipé de toilettes adaptées et d'un bureau accessible.

NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS

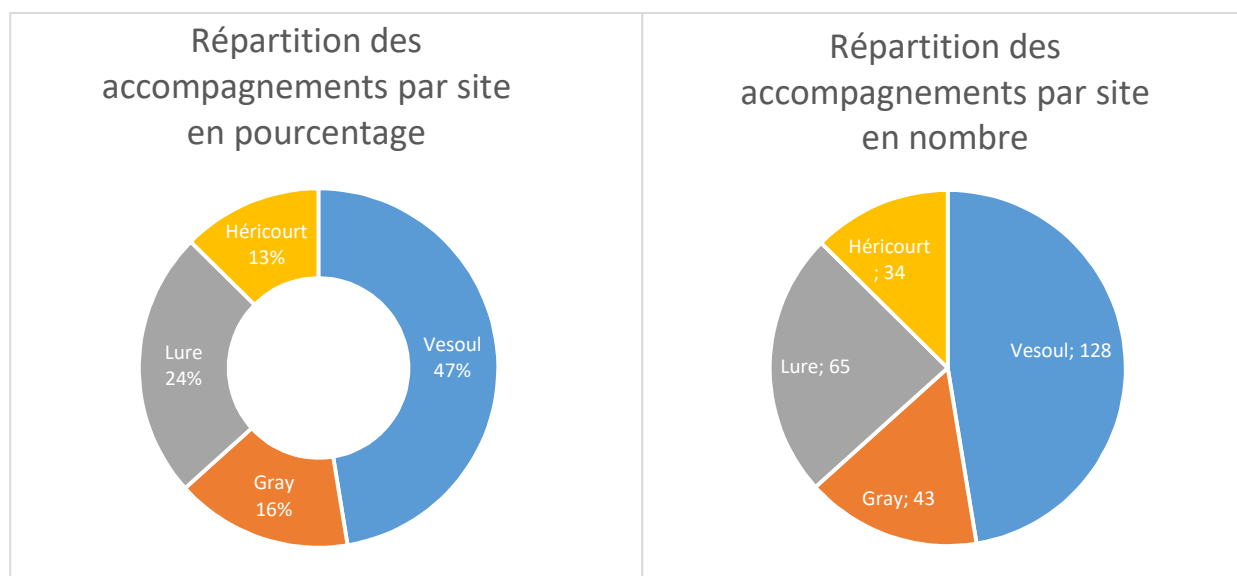


En 2021, le nombre d'accompagnements est constant pour la globalité du service.

La poursuite de la crise sanitaire est en lien direct avec ce constat. La faible proportion de jeunes vaccinés, les restrictions imposées au titre des jauges d'accueil et pour le transport, et le climat parfois insécurisant de ce contexte, ont rendu la mobilisation des jeunes et leur accompagnement difficile.

- ~ À **Vesoul** le service est pleinement implanté sur le territoire. Les éducateurs ont confirmé leur expertise et la relation de confiance avec le milieu. L'ensemble des postes étant pourvus, il a été possible de mener à bien le travail "aller vers", d'autant plus nécessaire dans une période de fragilité sociale en raison du contexte sanitaire.
- ~ À **Héricourt**, l'implantation effective des deux professionnels en poste a permis de redonner la stabilité à l'intervention durant l'année 2021, d'accéder à de nouveaux publics et de renforcer certains partenariats.
- ~ À **Lure**, l'éducateur, en poste depuis très longtemps sur le quartier du Mortard, est connu et reconnu, tant par la population que par les partenaires. Il faut rappeler ici que le quartier du Mortard ne bénéficiant que d'un poste éducatif, il est de fait impossible d'assurer la continuité du service et du suivi éducatif comme l'exige notre mission.
- ~ À **Gray**, la configuration est identique à celle de Lure dans laquelle la prévention spécialisée ne bénéficie que d'un poste. L'éducatrice en poste est également connue et reconnue depuis très longtemps sur le quartier ; ceci permettant le lien de confiance avec les jeunes et le renforcement des partenariats.

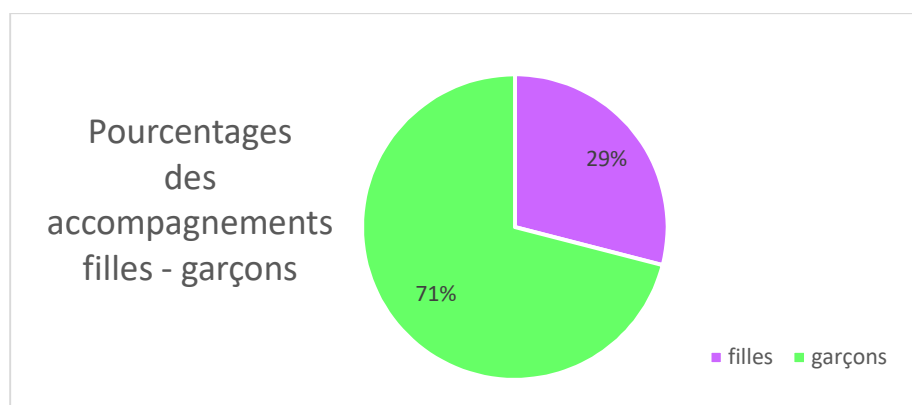
REPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR SITES



QPV	Habitants (*)	Educateurs	Observations
Rêpes-Montmarin à Vesoul	2971	3 éducateurs – 3 ETP	
Les Capucins à Gray	890	1 éducatrice – 1 ETP	Continuité de service impossible
Mortard à Lure	1378	1 éducateur – 1 ETP	Continuité de service impossible
Les Chênevières à Héricourt	1171	1 éducateur – 1 ETP 1 éducatrice – 1 ETP	

* Chiffres émanant du site : <https://siq.ville.gouv.fr>

MIXITE DANS LES ACCOMPAGNEMENTS



Année	Filles	Garçons
2020	24%	76%
2021	29%	71%

Dans le cadre de nos missions, nous cherchons à nous rapprocher le plus possible de la parité filles/garçons. Malgré notre mobilisation dans ce sens, nous en sommes encore loin.

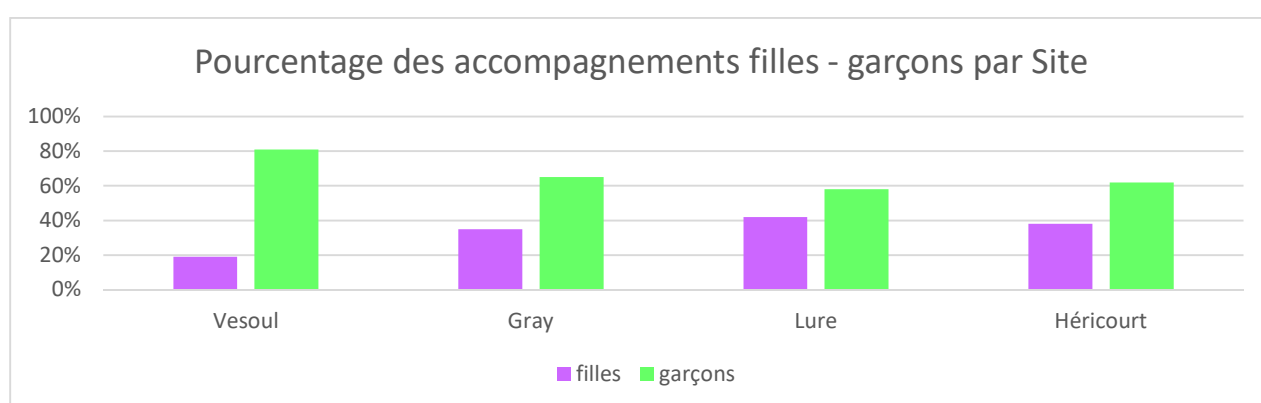
Comme souvent en prévention spécialisée, le nombre de garçons accompagnés est supérieur au nombre de filles.

En 2021, nous constatons cependant une légère hausse de l'accompagnement du public féminin.

Nous rappelons le constat, actuel et historique, suivant : les secteurs sur lesquels une éducatrice est en poste ont un pourcentage d'accompagnement féminin rapporté au nombre global de suivis par site bien plus élevé.

Par ailleurs, la présence et l'intervention de la psychologue permet notamment de créer et d'entretenir une relation de confiance avec les jeunes filles.

Des projets, activités, et chantiers éducatifs, favorisant la mixité ont pu être menés en 2021, et se poursuivront en 2022.



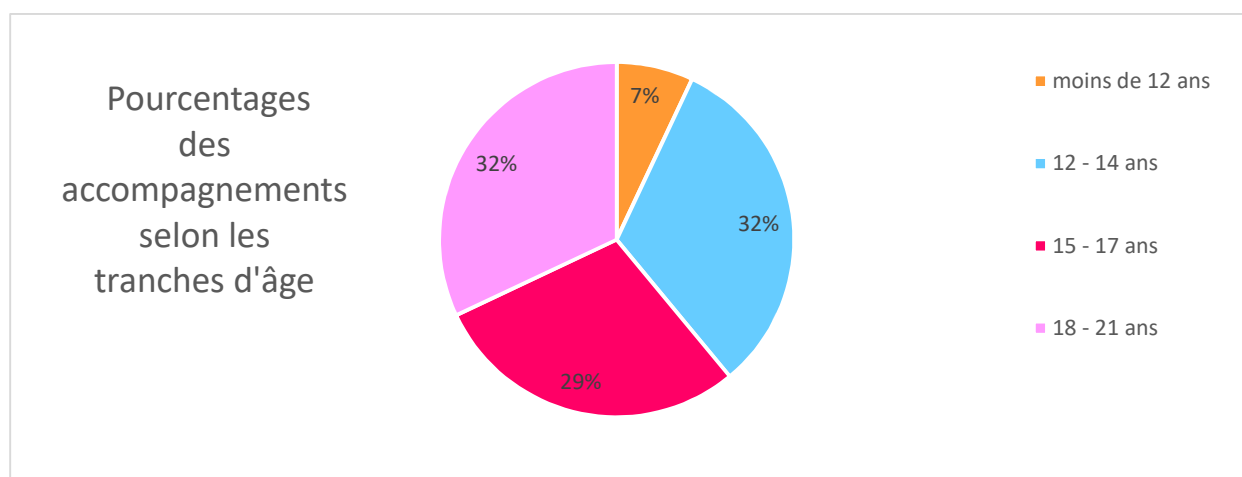
Il est important de rappeler la nécessité d'intervenir en équipe et plus encore en équipe mixte sur chaque secteur. En plus de la richesse d'un diagnostic partagé, des échanges et regards croisés sur les situations ainsi que l'opportunité d'offrir une réelle continuité de service, la mixité éducative permet une offre plus large en termes d'approche et d'accroche, pour les habitants de nos secteurs d'intervention.

Par l'absence d'équilibre au sein de l'équipe entre hommes et femmes, les stratégies d'interventions et d'accompagnements sont également amputées d'une partie de leurs possibilités, pertinences, spécificités et adaptabilités.

Pour rappel, cela peut s'expliquer par diverses données sociologiques, qui relèvent de constats et de l'expertise terrain, sans que ne soit posé de jugement. La population des quartiers QPV relève de cultures à dominantes patriarcales très marquées, qui induisent un traitement différencié et davantage genré entre les filles et les garçons. Le fonctionnement-même des quartiers induit une présence beaucoup plus faible et plus discrète des filles sur l'espace public. Les enjeux, tels qu'exprimés, sont forts pour elles et variés : pression familiale, communautaire, pression des 'grands frères' également relevée. Leur statut est directement mis en jeu, en termes de réputation et d'image.

La réalité est telle qu'il est important pour les jeunes et d'autant plus les adolescent.e.s d'avoir le choix de se référer à un homme ou une femme pour adhérer à un accompagnement ; d'autant plus dans le cadre spécifique de la libre adhésion où la rencontre avec l'éducateur ou l'éducatrice n'est pas contrainte.

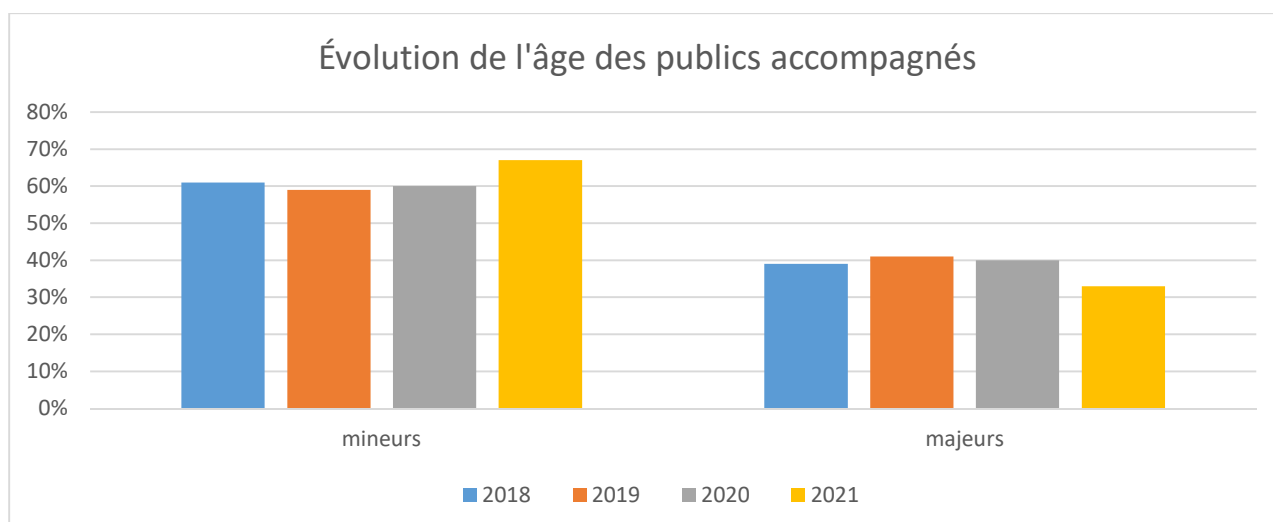
AGE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS : RAJEUNISSEMENT DU PUBLIC ET SOLLICITATIONS PAR LES JEUNES MAJEURS



La tranche d'âge des moins de 12 ans demeure minoritaire, bien que nous eussions pu constater un rajeunissement du public en 2020, qui se confirme en 2021.

En 2021, nous pouvons constater une équivalence en pourcentage d'accompagnement des jeunes de 12-14 ans et des majeurs. Ces données sont sensiblement équivalentes au pourcentage de jeunes de 15-17 ans accompagnés.

Ces constats sont à croiser avec l'analyse du graphique suivant qui confirme cette année encore le rajeunissement des publics par rapport aux années précédentes.



En 2021, le constat d'un rajeunissement du public se confirme. La prise en charge des mineurs est en augmentation. En moyenne, les éducateurs accompagnent 67% de mineurs et 33% de jeunes mineurs.

Pour rappel, les statistiques font état des tranches d'âge jusqu'à 21 ans, au titre de l'habilitation du service. Cependant, les principes d'anonymat et d'accueil libre et inconditionnel, permettent à un public âgé de 22-25 ans de solliciter l'intervention des professionnels. Ces jeunes viennent ou reviennent, à la recherche d'un cadre de référence, un lieu sécurisant et un adulte tiers et de confiance. Les éducateurs font repères. L'accompagnement demeure toujours à visée éducative, quelle que soit la nature de la sollicitation.

Pour le travail avec les plus jeunes, il se poursuit avec adaptabilité. Les pratiques éducatives sont systématiquement réévaluées et repensées. Les supports à la relation sont retravaillés et réajustés en équipe selon les besoins repérés, et prennent la forme, au-delà d'une présence sociale et du travail de rue, de sorties éducatives, d'entretiens éducatifs, d'ateliers collectifs, de projets construits sur la durée avec les jeunes.

STATUT SOCIAL

Sur chacun des sites, plupart des jeunes accompagnés, filles ou garçons, sont collégiens – lycées – étudiants.

Les données suivantes attestent de ce constat :

Site	Pourcentage de filles collégiennes-lycéennes-étudiantes par rapport au nombre total de filles	Pourcentage de garçons collégiens-lycéens-étudiants par rapport au nombre total de garçons
Vesoul	91%	71%
Gray	86%	100%
Lure	100%	79%
Héricourt	Non recensé pour 2021	42%

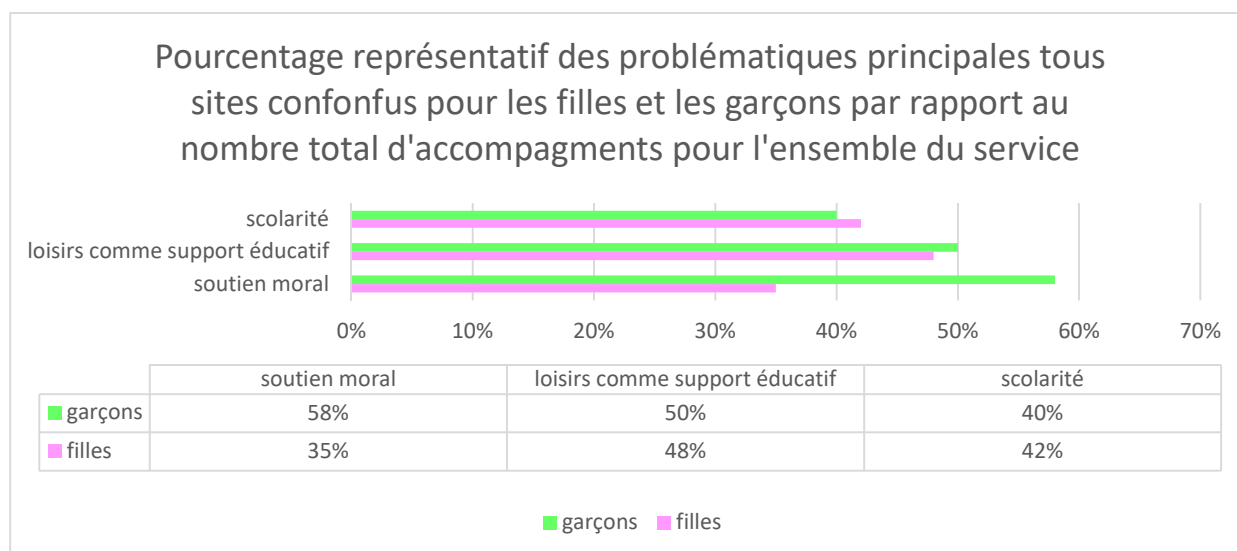
Les jeunes peuvent également être :

- en contrat d'apprentissage, d'alternance ou CDD
- en statut de demandeur d'emploi
- déscolarisés
- sans statut.

PROBLEMATIQUES NECESSITANT L'ACCOMPAGNEMENT

Quel que soit le site de référence, les problématiques principales nécessitant l'accompagnement et le suivi éducatif sont :

- le soutien moral
- la nécessité de loisirs comme outil éducatif et support à la relation
- la scolarité.



Toutes demandes doivent nécessiter une écoute de la part du travailleur social et de la psychologue. Quelles que soient leurs natures, elles sont avant tout un moyen d'entrer en relation.

D'autres problématiques sont constatées et différentes selon les tranches d'âge :

- familiales
- administratives
- financières
- liées au comportement
- au titre de la médiation de conflits.

LE PARTENARIAT

L'accompagnement des jeunes est nécessairement engagé par une intervention complémentaire de nombreux partenaires.

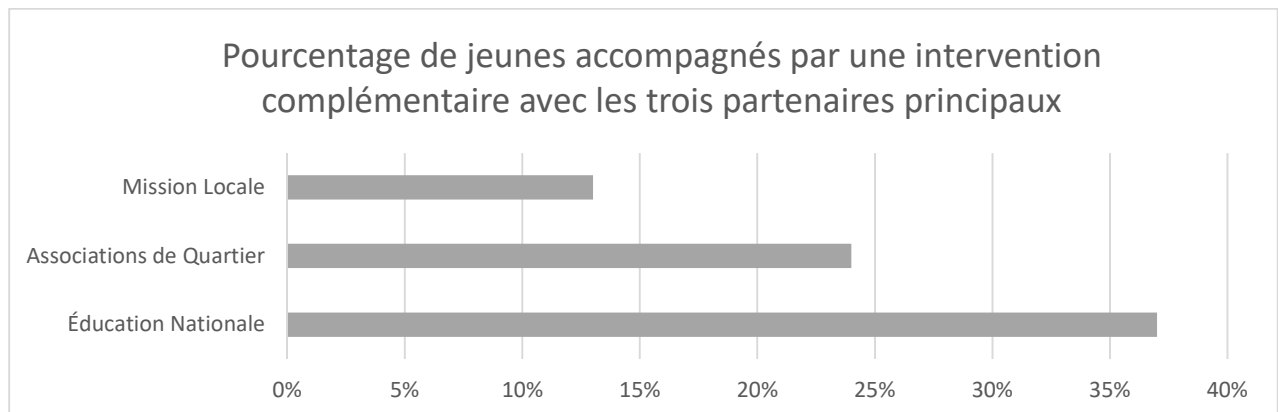
Trois peuvent être considérés comme principaux selon les données chiffrées :

- l'éducation nationale
- les associations de quartier
- la mission locale.

Le service travaille également en étroite collaboration avec :

- la Justice
- les bailleurs sociaux
- les assistants de service social de secteur et centres médico-sociaux
- Les services d'assistance éducative en milieu ouvert, notamment du pôle tels que le service d'AEMO, le service d'AED, le DAEDR
- les institutions œuvrant dans le secteur de l'animation
- les institutions œuvrant dans le secteur du soin

- les associations Intermédiaires
- les associations caritatives.



Le développement du partenariat est un axe majeur du travail en Prévention Spécialisée.

Il est effectivement indispensable pour l'intervention de :

- connaître son territoire
- disposer d'une connaissance fine des acteurs qui y interviennent, de leurs champs de compétences et de leurs missions
- de rechercher la complémentarité de l'intervention
- d'orienter un maximum vers les structures dites de "droit commun".

Focus sur le partenariat avec les collèges :

Dans la continuité des projets menés en 2020, le partenariat avec les collèges s'est renforcé en 2021. Il a été co-construit des outils adaptés répondant aux nouvelles difficultés rencontrées par les adolescents collégiens : addiction aux écrans, réseaux sociaux, harcèlement, sexualité, violences, décrochage scolaire.

Nous souhaitons que ces outils soient construits de façon "sur mesure" pour être le plus pertinent possible et tenir compte des réalités et spécificités de chaque site et chaque collège.

Des conventions sont en cours de réactualisation.

Des projets se poursuivent et d'autres voient le jour tels que :

- le mentorat,
- la présence sur des temps de permanence dans l'enceinte des collèges,
- des liens de travail étroits dans le cadre du décrochage scolaire,
- des outils éducatifs propres au travail d'alternative à l'exclusion scolaire.

Pour rappel, ce dispositif "d'alternative à l'exclusion", à destination des collégiens et de leurs familles permet, dans le cadre d'une exclusion scolaire, sur la base du volontariat et dans le respect de la libre adhésion, aux éducateurs de prévention spécialisée d'accueillir et d'accompagner un jeune sur ce temps. Cet espace est pensé en amont afin que le jeune accompagné par l'éducateur puisse faire un travail sur les actes qu'il a posés et qui ont amené à cette sanction. Cette action, si elle évite le désœuvrement et éventuellement l'errance sur le quartier, sert aussi pour le jeune à créer du lien sur le quartier avec un adulte référent. Dans ce cadre nous sollicitons des associations caritatives, notamment les Restos du Cœur avec lesquels une convention est signée, afin de proposer des temps d'échange avec comme support une activité bénévole et altruiste.



Les chantiers éducatifs de la Prév'

Les chantiers éducatifs sont à destination d'un public mixte de jeunes âgés de 14 à 21 ans qui habitent sur les quartiers prioritaires de la ville. Le Service de Prévention Spécialisée initie plusieurs types de chantiers éducatifs sur ses différents sites d'intervention.

En 2021, sur le site de **Vesoul**, 2 types d'actions ont été menées sur les quartiers Montmarin-Rêpes avec 18 jeunes âgés de 16 à 17 ans sur 6 chantiers pour 319 heures travaillées. Celles-ci sont conduites conjointement avec l'association intermédiaire Novéo qui gère le volet administratif. L'une concerne le nettoyage des abords des immeubles, des places publiques et des aires de jeux. Cependant, face à une demande croissante de la part de jeunes à vouloir participer, le service de prévention spécialisée a développé une seconde action en partenariat avec Habitat 70. Le bailleur social lui confie des travaux de remise en peinture de caves d'immeubles et nettoyage de hall d'immeuble. Les chantiers ne présentent pas une grande technicité dans leur réalisation. Néanmoins, il nécessite une réelle prise en main du matériel et une organisation. Le jeune se confronte ainsi à une première expérience de travail (horaires, respect des consignes, etc.).

A **Gray**, l'éducatrice a mené 7 chantiers éducatifs avec 4 jeunes filles âgées de 15 à 18 ans sur le quartier des Capucins. Ce qui représente un total de 48 heures. Ces chantiers ont été financés par le biais de subventions allouées dans le cadre des quartiers prioritaires de la Ville de Gray et le Fonds Interministériels de la prévention de la délinquance et de la radicalisation. En attendant la mise en place d'un partenariat avec la ville de Gray et Habitat 70 d'ici 2022, l'éducatrice a favorisé une action citoyenne autour du nettoyage des bords de Saône et des bois de Noiron. L'objectif étant de renforcer le travail éducatif sur l'accès à l'autonomie. Ainsi, ce support lui a permis de "faire avec" les jeunes tout en prenant en considération l'âge et leurs problématiques repérés.



Durant l'année écoulée, l'éducateur du site implanté sur la ville de **Lure** a mis en œuvre 2 chantiers éducatifs en partenariat avec Habitat 70 et Novéo. Durant 4 journées, 4 jeunes ont participé à l'entretien et à l'embellissement de 13 halls d'entrées d'immeubles situés sur le quartier du Mortard.

De même, sur le quartier des Chenevières d'**Héricourt**, l'équipe éducative a proposé à un groupe de 3 adolescents de participer au rafraîchissement du local d'accueil.

Cette démarche s'est inscrite dans la durée permettant aux éducateurs de repérer un groupe de jeunes et de mettre au travail les objectifs éducatifs poursuivis.

Ainsi, les chantiers éducatifs peuvent apporter à des jeunes une réponse économique, une reconnaissance, un cadre sécurisant et un temps d'apprentissage. De même, ils contribuent à les valoriser et de les remotiver. Cet outil est un support à la relation. Il aide aussi les jeunes à se projeter et à se construire.



Certains jeunes étaient potentiellement décrocheurs au niveau scolaire. Les chantiers éducatifs ont permis de renforcer le lien d'accompagnement avec les éducateurs et la poursuite de leurs études. D'autres jeunes ont été orientés vers notre partenaire de la Mission Locale sur le DAQUIP (dispositif d'accompagnement à la qualification et l'insertion professionnelle) et la garantie jeune. Les éducateurs profitent de ce temps passé avec les jeunes pour travailler leur projet. En retour, leur travail est valorisé par les habitants des quartiers et mis en valeur par la presse locale.

Article du jeudi 28 octobre 2021, presse de Vesoul

Trois jeunes au boulot pendant leurs vacances

C'est une première expérience professionnelle pour les trois lycéens.



Le chantier éducatif met en avant le savoir être.

Un chantier éducatif a été animé durant trois journées, de lundi à mercredi, à l'encontre de trois jeunes âgés de 16 et 18 ans. Il a été organisé par le service de prévention spécialisée de Vesoul, appartenant à l'Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (AHSSEA). Réalisé en partenariat avec le bailleur Habitat 70 qui fournit le matériel, les travaux de remise en peinture ont été organisés dans les caves des immeubles du quartier du Montmarin.

Nzali Fangain en terminale générale au lycée Belin, Bilal Mohsin en première STMG aux Hauberges et Ilyes Mallem en classe de première TU au lycée Belin, ont profité de cette période de vacances scolaires, pour mener ces travaux d'embellissement de leur cadre de vie, au travers d'une première expérience professionnelle.

Le Service de prévention spécialisée finance les salaires et l'équipement des jeunes, via l'association intermédiaire Novéo, qui porte les contrats d'usage.

Le chantier éducatif est un lieu privilégié d'apprentissage des règles et des normes du monde du travail, et à la fois un lieu qui permet d'acquérir des savoirs être (comportement, rigueur, ponctualité, concentration...). Très souvent, il permet au jeune de retrouver une certaine dynamique et à l'éducateur, de l'accompagner sur sa trajectoire individuelle (projet, formation...).

E. C.

Siège service Club et équipes de prévention spécialisée, 34, route de Saint Loup à Vesoul.
Tél. 03.84.75.21.74.
Mail : prevention.specia-lisee.70@wanadoo.fr

Texte rédigé par l'équipe de prévention spécialisée – Mars 2022

FOCUS PASS'SANTE

L'ensemble des besoins en santé psychique des jeunes accueillis ne peuvent être couverts uniquement par les dispositifs de droit commun existants.

Pour rappel, les statistiques territoriales montrent que :

- les jeunes haut-saônois présentent des taux d'hospitalisation pour motif psychologique, pour tentative de suicide et une consommation d'anti-dépresseurs supérieurs à la moyenne nationale
- les difficultés des jeunes accompagnés concernent des enjeux de socialisation (scolarité, accès à l'autonomie, comportements prédélinquants) et/ou des problématiques personnelles (mal-être, tensions familiales, problèmes de santé ou de dépendances)
- le diagnostic territorial de l'offre de soins souligne la pénurie de psychiatres et d'établissements spécialisés.

L'objectif du projet expérimental "Pass'Santé" est de :

- penser un dispositif afin de favoriser un repérage précoce
- faciliter l'accès à des soins de santé mentale dans une visée de prévention
- répondre l'enjeu de santé publique, dans une double dimension éthique et humaniste.

Il permet de :

- proposer un forfait de 12 séances financées auprès de psychologues libéraux partenaires
- conférer les moyens nécessaires aux professionnels de Prévention Spécialisée pour mieux satisfaire les besoins en développement des jeunes accueillis
- garantir à ces derniers, cohérence et continuité dans leur parcours et l'accompagnement.

Deux organismes ont été sollicités dans cette optique, via notamment des réponses à appels à projets :

- les politiques de la ville
- la fondation de France.

PERSPECTIVES COMMUNES AU POLE ET SPECIFIQUES AU SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Les perspectives de travail qui avaient été posées en 2020 ont pu partiellement se mettre en œuvre. Elles ont souffert de la poursuite de la crise sanitaire et de l'absence de longue durée, au sein du service de prévention spécialisée de la cheffe de service éducative.

Il sera nécessaire, en 2022, de poursuivre les projets débutés et de renforcer les modes d'intervention et pratiques existantes.

Les perspectives au sein du pôle milieu ouvert répondent à une exigence d'harmonisation dans une "dimension pôle" et la nécessaire transversalité des projets à mener. Le service de prévention spécialisée s'inscrira pleinement dans ces orientations.

Des changements importants au sein de l'équipe encadrante du pôle milieu ouvert (création d'un poste de direction adjointe de pôle en la personne de Madame BUZER, création d'un poste de responsable de site Gray en la personne de Monsieur LAURENÇOT, formation CAFERUIS pour Monsieur BOULGUID et Madame BATARD, double fonction de cheffe de service éducative au sein du SIE et du SSP pour Madame SCHICK, arrivées de Madame CORDUANT, Monsieur BAILLY, Monsieur DJIMBIRA) mais

également au sein de l'Association (arrivée de Monsieur le Président TAILHARDAT, restructuration au sein des services de la direction générale, création d'un poste de direction générale adjointe) permettront la poursuite d'une dynamique de travail commune, répondant aux enjeux des politiques sociales et des orientations associatives.

Les groupes et axes de travail se poursuivront en vue d'une amélioration de nos pratiques, de la construction d'outils et de process communs dès lors qu'il sera possible d'y intégrer le service de prévention spécialisée, d'un décloisonnement et du développement d'activités collectives partagées, ainsi que d'une participation directe des mineurs et des familles, mais également au travers de la réécriture des projets de services et par l'acquisition d'un logiciel de l'utilisateur informatisé, spécifiquement dédié à la prévention spécialisée, alors même que les autres services du Pôle seront également dotés d'un logiciel dédié.

Alors qu'un travail de restructuration en lien avec la sectorisation de l'intervention pour les services AEMO, SSP et DAEDR sera mené, il sera question, pour la Prévention Spécialisée de s'attacher, dans le respect des principes qui lui sont propres – libre adhésion, anonymat, absence de mandat nominatif - à la poursuite d'un accompagnement répondant aux besoins de mettre fin aux ruptures dans le parcours de l'enfance et de permettre une continuité dans l'accompagnement des mineurs et des familles.

Les projets répondant aux besoins de l'intervention en termes d'accompagnement à la scolarité, de soutien à la parentalité, d'ouverture sur l'extérieur, de mixité, de valorisation des compétences, de mobilisation et de participation seront développés, renforcés ou expérimentés, tels que chantiers éducatifs, action pass'santé, séjours et sorties à visée éducative, ateliers et stages, projets culturels, actions citoyennes.

Par ailleurs, deux dispositifs expérimentaux seront rattachés au service de prévention spécialisée dès le 01.01.2022. L'un concernera le repérage et la mobilisation des publics dits "invisibles" en zone rurale sur le secteur de Jussey. L'autre concernera une intervention de médiation de rue dans le cadre de la lutte contre la grande précarité au centre-ville de Vesoul.

En outre, le plan d'action associatif posera la feuille de route des orientations stratégiques associatives et la déclinaison à assurer au sein du pôle milieu ouvert, dans un travail de co-construction indispensable, tant en interne, qu'avec les différents financeurs et partenaires.

Y. MORAND
Secrétaire de Direction

A. CERESER
Directrice de Pôle
En collaboration avec l'ensemble des Éducateurs
et d'A.MAZZA, Psychologue
En appui sur le rapport 2020 de L. GHIEMMETTI
Cheffe de Service Éducative